

Réunion de recensement des besoins des fédérations pour les questions d'interopérabilité des SI des SPASAD le 08/06/2017

Double contexte :

- expérimentation des SPASAD intégrés
- mise en œuvre du standard d'échange ESPPADOM

Les échanges ont permis de faire remonter les besoins d'interopérabilité suivants :

Identification des acteurs :

Interopérabilité du SI du SSIAD et du SAAD? Ou interopérabilité du SI du SPASAD avec ceux d'autres acteurs? Le besoin semble remonter d'une première étape : besoin d'interopérabilité entre SI de SAAD et SSIAD, notamment pour la planification.

Identification des processus: rédiger un guide pouvant être un point de départ de la réflexion sur les processus: accueil, planification, suivi de l'aide et soin, incidents, facturations :

- accueil (risque déjà de double saisie lorsque 2 organismes distincts – SSIAD / SAAD)
- besoin d'interopérabilité
- coordination intégrée des interventions avec le SSIAD, le SAAD et les autres intervenants (kiné, ide...)
- planning : une planification conjointe est nécessaire
- facturations: suivi des heures important et facturation de l'utilisateur (facturation globale, pas une de soin et une d'aide à domicile)
- coordination et suivi des dossiers : éviter les doubles saisies
- déploiement des outils de mobilité : les smartphones doivent être interopérables avec les outils métiers
- sécurisation de la numérisation, du stockage et de l'archivage des données

Point à traiter

Traçabilité pour les interventions complémentaires au SPASAD des IDE : convention de partenariat ; qui détaille les conditions de cette traçabilité pour éviter le risque de requalification en salariat de ces IDE ?.

Identification des données à échanger : données du bénéficiaire (à préciser), données de prescription, du plan d'aide ? ; données des plannings aides et soins, données de réalisations des interventions (horodatage, traçabilité), facturation

Gestion de la file active du SPASAD ; pouvoir extraire les données pour les indicateurs de pilotage du SPASAD.

Livrables : se mettre d'accord sur le minimum attendu ; objectif : interopérabilité des SI SAAD et SSIAD. S'inspirer du livre blanc de la FEHAP, aboutir à un cahier des charges/référentiel de solutions ?

Prochaine date fixée le 6/07 matin